

2^{ème} trimestre 2016

N°67



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

6900 Marche-en-Famenne

11/489

P501160



 **inclusion** asbl
Sud Luxembourg

Bulletin de liaison

Bonjour,

Ce sont les vacances. Périodique en version light...

Trois articles au sommaire.

Le premier que Simone m'a donné fait le point sur une année en logements supervisés:

C'est la maison de notre bonheur

Un petit compte rendu de notre conférence du 1er juin:

La nouvelle loi sur la protection et la problématique des successions

Enfin, un article que le périodique Carrefour Social & Santé consacre au service dont PREMIERS PAS est partenaire :

Le Tisserand, un service pour l'inclusion en milieu d'accueil des enfants porteurs de handicap

Bonne lecture et profitez bien de ces moments de vacances



C'est la maison de notre bonheur

Mercredi 6 avril 2016 - Georges VAN DEN ENDE - L'Avenir

Aux «Iris», on a fêté le 1er anniversaire de l'installation en autonomie réussie de Laurine, Marie-Noëlle et Pierre dans leur appartement.

«C'est vraiment la maison, notre maison du bonheur». C'est en chœur que Laurine, Marie-Noëlle et Pierre partagent leur joie, expriment leur bonheur. Le bonheur de trois résidents de l'ASBL «Fourneau David – Les Iris» sise à Virton et Châtillon, qui accueille les personnes adultes incapables de s'insérer seules dans la vie sociale. Le bonheur qu'ils vivent, qu'ils partagent depuis une année de vivre en autonomie dans leur appartement «SLS» (Service de Logement Supervisé) de la rue des Hottées à Virton.

Un espace de vie en autonomie

«Le trio est encadré par deux éducateurs qui interviennent de façon ponctuelle et régulière afin de mettre en place leur projet de socialisation», met en exergue Claude Richard, le président de l'institution avant de décrire leur espace de vie. Un appartement composé d'un espace collectif comprenant une cuisine, un living et une salle de bains et de trois espaces privés que sont les chambres à coucher. *«Un espace où ils ont appris à respecter les valeurs fondamentales de l'institution. À savoir le vécu en groupe, l'entraide et l'échange, la liberté et l'indépendance, l'ouverture sur le monde extérieur avec l'inclusion sociale, la participation et l'autodétermination comme fil rouge»*. Au final, une année de bonheur exprimée ce 1er avril dans le cadre d'une fête d'anniversaire *«Durant laquelle a été soufflée la première bougie de ce merveilleux projet»*, se félicite Philippe Darge le directeur de l'institution avant de passer la parole à



Laurine, Marie-Noëlle et Pierre.

Une année de bonheur

Micro en main devant l'assemblée, c'est un Pierre ému qui résume en quelques mots l'esprit d'une vie heureuse et de partage dans l'appartement. *«On s'aide l'un l'autre et chaque soir, on soupe ensemble. La journée, on va dans des ateliers, on récolte les tickets de repas de midi au restaurant de l'athénée, on s'adonne aussi à d'autres activités...»*. Cela dit, c'est une fois revenus dans leur appartement qu'ils vont prendre un réel plaisir à énumérer leurs petits et grands bonheurs vécus au quotidien. Leurs propos sont unanimes. *«Depuis un an, nous vivons, nous nous entraïdons dans notre maison du bonheur»*. Côté budget d'abord, les trois occupants reçoivent 50€ par semaine, leurs soupers au quotidien et autres petits frais.

Si Laurine privilégie charcuterie, fromage et pain, Pierre et Marie-Noëlle aiment cuisiner ensemble. *«J'ai pris l'habitude de comparer les prix des aliments, comme cela je peux me permettre une soirée cinéma, un cornet de frites...»*, explique Pierre grand pêcheur devant l'éternel et assidu du tennis de table d' Ethe précisant que les sorties sont autorisées. Bref, que du bonheur simple et intense dans un endroit où chacun a trouvé sa place.



Laurie, Pierre et Marie-Noëlle dans le living commun de leur appartement



Vive les vacances

Et du bonheur, les trois amis en ont encore plein en perspective. «Pierre et moi, nous allons passer des vacances en Espagne. Nous prendrons l'avion rien que nous deux le 3 octobre prochain». Quant à Laurine, elle passera une partie de ses vacances dans sa famille, avant d'avoir le plaisir de profiter pour elle seule de l'appartement durant quelques jours.

48 personnes au « Fourneau » et 83 résidents

Accueillir, progresser et maintenir. Concrètement, «Accueillir des personnes adultes incapables de s'insérer seules dans la vie sociale.

Les aider dans leur progression personnelle grâce à une prise en charge et des activités adaptées. Les aider à se maintenir au niveau qu'elles ont acquis grâce à un environnement et une stimulation en harmonie avec leur personnalité». Telle est la philosophie de l'ASBL «Fourneau David – Les Iris» vécue dans ses locaux de Virton et de Châtillon.

Entre SAJA, SRA et SLS

Concrètement, la structure de l'ASBL est double. D'une part, elle comporte un SAJA, un Service d'Accueil de Jour pour adultes. Installé à Châtillon et dénommé «Fourneau David», il accueille 48 personnes en activité de journée. D'autre part, le service d'accueil en résidentiel (SRA) de Virton dénommé les «Iris» accueille 83 personnes. Et le directeur Philippe Darge d'expliquer de quelle manière le SLS (Service de Logement Supervisé) s'intègre dans la structure. «Le projet SLS vise à rendre le résident acteur de sa vie avec un encadrement adapté pour des démarches de la vie quotidienne. Le but est de les rendre le plus autonomes possible en les incluant au maximum dans la vie de la cité.»



La nouvelle loi sur la protection et la problématique des successions

Tel était le thème de la conférence donnée par Madame le Notaire Caroline Bouillon le 1er juin dernier.

La nouvelle loi sur la protection juridique des personnes majeures suscite bien des questions. La protection juridique doit-elle s'opérer de manière automatique? Existe-t-il des alternatives? Comment ne pas franchir la limite de la réduction des droits de la personne porteuse d'un handicap?

Une cinquantaine de personnes avaient rejoint la salle de la mutuelle à Libramont pour écouter Mme Bouillon. On comptait des membres d'INCLUSION (issus de l'apem ou afrahm) mais aussi un publique plus large préoccupé avant tout par la problématique des successions et n'ayant pas nécessairement de lien direct avec le handicap.

Durant plus de deux heures, Madame Bouillon présenta la problématique en faisant preuve d'une maîtrise parfaite du sujet. Après un premier exposé relatif à la protection (surtout extrajudiciaire), la conférence s'est poursuivie sous la forme de questions-réponses. Chaque question a donné lieu à une explication détaillée et illustrée de multiples cas concrets replaçant la situation particulière dans le contexte plus général. M Oleffe, Président d'INCLUSION, a apporté son expertise ou simplement son expérience de parent pour préciser certaines informations.

La soirée s'est terminée autour d'un verre.



Article extrait de Carrefour Social & Santé, périodique trimestriel édité par la province.

On y présente le service Tisserand dont le SAP Premiers Pas est partenaire.

Le Tisserand, un service pour l'inclusion en milieu d'accueil des enfants porteurs de handicap

Pour nous parler du « Tisserand », nous rencontrons Maryline MARTIN, éducatrice spécialisée de formation et cogestionnaire du projet au sein de l'ASBL Promemploi.

Pouvez-vous m'expliquer en quelques lignes ce qu'est le projet Tisserand ?

Le Tisserand est un service de soutien et d'impulsion à l'inclusion d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil de l'enfance de la province de Luxembourg.

Il est né d'un partenariat entre 3 services, à savoir, l'ASBL Promemploi, le Service provincial d'aide précoce de Forrières et le Service d'aide précoce « Premiers pas » de Bastogne. Nous travaillons en collaboration avec l'ONE.

Comment est-il né ?

Le Tisserand a vu le jour suite à un appel à projets de l'AViQ (appelée encore AWIPH, à l'époque) lancé en 2009. Neuf services ont été créés en Wallonie, d'abord pour une période de 3 ans. Après une nouvelle période d'agrément de 3 ans, ils seront reconnus définitivement comme des services AViQ grâce à un arrêté devant bientôt entrer en vigueur.

Quelles sont vos missions ?

Nous avons une mission d'accompagnement et de soutien des professionnels dans l'accueil ou la préparation de l'inclusion d'un enfant extraordinaire. Il s'agit d'enfant porteur de handicap ou dont le développement interpelle. Nous aidons les professionnel-le-s dans la communication aux familles, dans l'analyse des besoins... Il faut souligner que nous travaillons toujours en totale transparence avec la famille.



Nous avons également une mission de sensibilisation et d'information des professionnel-le-s de la petite enfance, des futur-e-s professionnel-le-s et du grand public.

Nous nous rendons dans les milieux d'accueil et les écoles de puériculture afin de sensibiliser les professionnel-le-s et les étudiant-e-s à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques, grâce à des modules sur des thématiques précises, des animations, des clips vidéo...

Le service peut également, dans certaines situations, apporter un renfort ponctuel à l'équipe d'un milieu d'accueil. Ce renfort a dernièrement été défini par l'AViQ : il est temporaire et permet d'atteindre des objectifs fixés par l'équipe en vue de son autonomie lors de l'accueil d'un enfant à besoins spécifiques.

Qui peut faire appel à votre service ?

Les professionnel-le-s et futur-e-s professionnel-le-s des milieux d'accueil (publics et privés), les accueillant-e-s conventionné-e-s et/ou autonomes... Toutes les personnes souhaitant un temps de sensibilisation à l'inclusion d'enfants en situation de handicap dans le secteur de la petite enfance.

Comment votre action se traduit-elle concrètement sur le terrain ?

Lorsque nous sommes contactés par le milieu d'accueil, nous organisons une rencontre avec ce dernier, une cogestionnaire Tisserand de l'ASBL Promemploi et la direction du service d'aide précoce concerné ou le plus proche. Cette rencontre nous permet d'analyser la demande et de préparer une rencontre de l'équipe du milieu d'accueil.

Nous réunissons ensuite notre « cellule » composée d'une co-gestionnaire, du Service d'Aide précoce et de la coordinatrice accueil ou agent conseil ONE concerné. Nous échangeons des informations, analysons la situation afin de mettre en place des éléments concrets pour répondre au mieux à la demande du milieu d'accueil.

Généralement, le Service d'Aide précoce va intervenir au sein du milieu d'accueil pour tout ce qui concerne les aspects pratiques, tandis que les co-gestionnaires vont, en réunion d'équipe, gérer les objectifs à atteindre, les émotions, ressentis, forces de l'équipe ainsi que la mise en réseau.

Le temps de l'intervention varie en fonction de la demande, des besoins de l'équipe, de la situation, de l'enfant, de sa famille.

Il est important de souligner que nous travaillons « à la carte » en fonction du milieu d'accueil, de l'enfant extraordinaire devant lequel nous nous trouvons, de sa situation...



Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez ?

La principale difficulté que nous rencontrons est une étiquette qui colle à notre service. En effet, certains milieux d'accueil pensent que le Tisserand est synonyme de renfort en personnel, or, la mission principale du Tisserand est bien le soutien et l'accompagnement des milieux d'accueil.

Une autre difficulté que nous rencontrons est la notion d'urgence. Nous veillons à prendre le temps d'analyser au mieux la situation, à ne pas agir dans l'urgence et ne pas céder à l'émotion.

Le Tisserand est un partenariat qui nécessite du temps, des concertations riches et des ajustements continus, chaque situation étant différente.

Avez-vous quelques données chiffrées à titres d'exemples (nombre d'interventions, d'inclusions...)?

En 2015, nous avons accompagné 12 milieux d'accueil. Nous avons également sensibilisé de nombreux milieux d'accueil à l'accueil d'un enfant en situation de handicap et ce, notamment, grâce à un colloque « Regards croisés sur l'inclusion », organisé grâce au Fonds social européen.



Promemploi ASBL

Maryline MARTIN et Myriam DECHÊNE

Rue des Déportés, 140 - 6700 ARLON

Tél. : 063/242 528

Fax : 063/242 529

Mail : letisserand@promemploi.be



Pourquoi devenir membre ?

En devenant membre, vous soutenez l'action d' INCLUSION.

INCLUSION est un mouvement qui rassemble des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle, leurs proches, les professionnels qui les entourent et, de manière plus générale, des personnes soucieuses du bien-être de la personne en situation de handicap mental.

INCLUSION défend et valorise, dans un large esprit de solidarité humaine, la qualité de vie et la participation pleine et entière à la société des personnes porteuses d'un handicap.

Vos avantages en tant que membre:

- Bénéficier de tarifs réduits sur nos formations & colloques
- Participer à nos différents événements
- Un abonnement au périodique d'INCLUSION et à ce Bulletin de Liaison de la section
- Intégrer un groupe de parents où partager vos expériences
- Profiter de l'expertise de professionnels
- Accéder à nos conseils juridiques

RAPPEL COTISATION

Les personnes qui trouvent un bulletin de versement dans ce périodique, ne sont pas en ordre de cotisation pour 2016.

**Les cotisations de 25€ sont à payer sur le compte
BE09 0000 2016 2357.**

Il s'agit bien du compte de la section, même si l'adresse indiquée sur le virement est celle du bureau central!





EDIT. RESP. : Paul MAHY – Rue Sainte-Barbe, 26
6900 Waha

tél 084/34.49.81

mahypaul6@gmail.com